

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3345 - LUNDI 15 OCTOBRE 2018

FILIÈRE BOIS

Un manque à gagner de plus de 12 milliards FCFA en deux ans

Une commission en charge de la vérification de la gestion des recettes du Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE) a révélé de graves dysfonctionnements ayant occasionné la perte, en deux ans, de 12 653 136 205 FCFA et un préjudice de 4 607 088 755 FCFA.

Mise en place en juin dernier sur instruction du président de la République, la commission présidée par Germain Kiamba, contrôleur général d'État, pointe « le pillage éhonté » de cette ressource nationale, la deuxième après le pétrole, par des sociétés forestières en complicité active avec des agents de l'État.

Selon les investigations menées par cette structure auprès des sociétés forestières installées dans la partie sud du Congo, les contre-performances de la filière bois sont imputables aux dysfonctionnements de la SCPFE ainsi que des services des douanes.

Page 3



CONGO

L'UE préconise de financer la culture de maïs



Yvonne Adélaïde Mougany et Raul Mateus Paula, lors du tête-à-tête/Adiac

Dans les tout prochains jours, le Congo et ses partenaires européens auront une rencontre à Brazzaville, au cours de laquelle les deux parties vont définir les aspects techniques et les modalités de financement du projet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du processus de diversification de l'économie nationale, dont l'agriculture en est un secteur clé. La culture du maïs a été choisie pour son potentiel dans la chaîne agro-industrielle, tant cette filière est également indispensable pour l'aviculture, l'industrie de la bière, l'aliment de bétail...

Page 2

CONGO-LIBERIA

Les Congolais peaufinent leur stratégie

Editorial
Leçon

Page 2

Le ministre des Sports et la Fécofoot ont entretenu, le 13 octobre, le staff technique des Diables rouges, peu avant leur départ, hier pour Monrovia, où ils croiseront demain les Lone stars du Liberia, en match retour comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019. L'objectif de la rencontre entre les différentes parties était de tirer les leçons de la manche aller et bâtir les stratégies, notamment au plan logistique afin de permettre aux Diables rouges de remporter ce match jugé important pour la suite de la compétition. Page 13

FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo aux commandes de l'OIF



Sans surprise, l'ancienne cheffe de la diplomatie rwandaise, Louise Mushikiwabo, a été élue le 12 octobre à l'issue du 17e sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui s'est tenu à Erevan (Arménie), comme nouvelle secrétaire générale de cette organisation. Elle remplace la sortante, Michaëlle Jean.

L'élection de Louise Mushikiwabo a été saluée par la communauté africaine en général et par son pays, en particulier, qui considère cet acte comme un signe du réchauffement des relations entre Kigali et Paris.

Page 11

EDITORIAL

Leçon

L'une des leçons que comporte l'élection de Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est le poids que confère à un homme ou à une femme la volonté affirmée de l'Etat, dont il ou elle est originaire, de l'imposer à la tête d'une des grandes institutions de la gouvernance mondiale. Considérée au départ comme peu probable étant donné que le Rwanda avait remplacé en 2008 le français par l'anglais dans son enseignement public, puis avait rejoint le Commonwealth en 2009, la nomination de sa ministre des Affaires étrangères comme secrétaire générale de l'OIF prouve que rien n'est impossible dès lors qu'un pays jette toutes ses forces dans la bataille.

L'élection de Louise Mushikiwabo est en réalité le résultat d'une conjonction d'actions menées avec une obstination rare et de mille et une façons dans le seul but d'obtenir le poste visé. Du sommet de l'Etat au corps diplomatique en passant par les réseaux d'influence nationaux et internationaux, le Rwanda tout entier s'est mobilisé pendant des mois afin de convaincre ses frères africains de voter en faveur de la candidate qu'il présentait ; puis, cette étape ayant été franchie, il a tout mis en œuvre pour faire basculer vers elle le vote des pays extérieurs au continent, en commençant, cela va de soi, par la France qui n'était pourtant guère encline à soutenir le président Paul Kagame dans une telle opération.

Le résultat ainsi obtenu étant d'autant plus spectaculaire que Michaëlle Jean ne s'était pas retirée et brigait un nouveau mandat de quatre ans à la tête de l'OIF, tous les gouvernants africains doivent maintenant en tirer l'enseignement principal qui tient en la phrase que voici : rien n'est impossible pour un Etat qui brigue une haute fonction au sein des institutions mondiales dès lors qu'il jette tout son poids dans la balance afin que le fléau de celle-ci penche vers lui et lui permette ainsi de gagner la mise recherchée.

Alors que de nombreuses institutions mondiales devront changer de tête dans les mois et les années à venir afin de respecter les règles internes qui les régissent, il n'est ni prématuré ni aventureux de lancer dès à présent les campagnes qui pourraient déboucher sur la désignation d'un des nôtres à leur tête. Le Rwanda vient de nous en administrer la preuve de façon spectaculaire.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

L'Union européenne va appuyer la filière maïs au Congo

Les bénéficiaires congolais et les partenaires européens devront se rencontrer dans les prochains jours, à Brazzaville, pour définir les aspects techniques ainsi que les modalités de financement.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du processus de diversification de l'économie nationale, dont l'agriculture est un secteur clé. La culture du maïs a été choisie pour son potentiel dans la chaîne agroindustrielle. Cette filière est aussi indispensable pour l'aviculture, l'industrie de la bière, l'aliment de bétail...

D'après le chef de mission de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, la coopération agricole vise surtout à développer une chaîne de valeur industrielle dans le pays.

« L'objectif est à la fois de développer le secteur privé, avec une perspective de mise à niveau des entreprises, de normalisation des chaînes de valeur et d'augmenter la capacité de commerce intra-régional », a-t-il indiqué.

Le diplomate européen évoquait le sujet au cours d'un entretien, le 11 octobre à Brazzaville, avec la ministre



Yvonne Adélaïde Mougany et Raul Mateus Paula, lors du tête-à-tête/Adiac

des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany. Les deux personnalités espèrent ainsi sur la dynamique du secteur privé pour exploiter le potentiel agricole du pays et booster la diversification de l'économie nationale. D'où le projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II), financé à hauteur de huit milliards FCFA. Lancé depuis mars 2017, le PRCCE II connaît une certaine hibernation pour des raisons inconnues. Les deux parties ont promis de le relancer à l'issue d'un comité de

« Ce projet est au cœur de nos préoccupations », a lâché l'ambassadeur.

La future feuille de route insistera sur l'amélioration du climat des affaires, la création d'entreprise, l'accès au crédit, la garantie. « Le Congo est un pays à revenu intermédiaire avec des potentiels énormes mais aussi confronté au défi de la diversification économique. Je partage totalement la vision du gouvernement congolais dans ce domaine qui consiste à réduire la dépendance du pays au pétrole », a conclu l'intervenant.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DU POOL

Todd P. Haskell salue les progrès en cours

Reçu en audience le 12 octobre à Brazzaville par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, s'est dit satisfait des progrès constatés aujourd'hui dans le Pool, après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, en décembre dernier.



Pierre Ngolo s'entretenant avec Todd P. Haskell

Le diplomate américain a également souligné la nécessité de son pays de comprendre la situation de crise économique que traverse le Congo, avant d'évoquer les possibilités de renforcer les liens de collaboration entre le parlement congolais et le congrès américain. Les deux personnalités ont noté de bonnes relations entre le Congo et les Etats-Unis.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECETTES FORESTIÈRES

Remise d'un chèque de plus de deux milliards FCFA au Trésor public

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, a supervisé, le 12 octobre, au Palais du peuple, la cérémonie de remise par le contrôleur d'Etat au Trésor public d'un chèque de 2 163 697 865 FCFA. La somme provient des recouvrements opérés auprès de sociétés forestières de recettes dues à l'Etat congolais.

Florent Ntsiba qui était entouré du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, du secrétaire général de la présidence de la République, du directeur de cabinet par intérim du Premier ministre, et du contrôleur général d'Etat par intérim, a ainsi lancé officiellement l'opération de recouvrement des recettes forestières motivée par le dysfonctionnement du Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation.

En l'espace de deux ans (2016-2017), le Congo aurait, tout compte fait, laissé se volatiliser un peu plus de douze milliards (12 653 136 205 FCFA) de recettes non-recouvrées auprès des sociétés forestières opérant sur son territoire du fait des complicités des services de l'économie forestière et des douanes. A cet important manque à gagner, il faut ajouter le préjudice de 4 607 088 755 FCFA subi par l'Etat, parce que certains opérateurs du secteur bois contournent les différents services de contrôle. On peut estimer les pertes cumulées pendant cette période à plus de dix-sept milliards FCFA pour la seule porte

de sortie du port de Pointe-Noire. D'après le contrôleur d'Etat par intérim, Jean-Claude Yoka, qui s'exprimait au cours de cette rencontre, les investigations menées depuis quelques mois ont permis de « déceler des preuves irréfutables de l'existence des actes de fraudes et de détournements massifs dans la filière bois ». La fraude se manifeste, entre autres, à travers l'exportation sans attestation de vérification à l'export de plus de 20 000 m³, l'équivalent de cinq cent soixante-dix grumiers. Pour sa part, le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, a encouragé la commission à poursuivre son travail et comme l'a demandé le chef de l'Etat, d'étendre le contrôle ainsi que le recouvrement aux sociétés installées dans la partie nord du Congo. « L'infraction de dissipation des paiements



réguliers ainsi que la volonté des sociétés forestières de s'auto-exonérer des charges financières relatives à leur activité sont clairement établies », a in-

diqué Florent Ntsiba, en précisant : « La présente cérémonie ne constitue que le début d'un long processus appelé à conduire à une récupération patiente des

recettes publiques jusqu'au dernier centime indûment détenu par les acteurs du secteur ».

Alors que le contrôleur général d'Etat dénonçait dans son discours de circonstance des « agressions physiques et verbales, des coups de fil et lettres anonymes, des campagnes mensongères à travers les réseaux sociaux » dont les membres de la commission en charge du dossier sont l'objet, le directeur de cabinet du président de la République les a exhortés, fort du soutien du chef de l'Etat, à poursuivre leur mission. « Je vous exhorte à aller jusqu'au bout de votre mission, la confiance et le soutien de son excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, vous étant toujours acquis », a assuré Florent Ntsiba.

Gankama N'Siah

Congo : le bois sur la sellette

Une commission mise en place, le 15 juin dernier, par note de service du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, planche depuis lors sur de « sérieux dysfonctionnements » au Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE) qui relève du ministère de l'Economie forestière.

Composée de treize membres, la commission est présidée par Germain Kiamba, contrôleur général d'Etat, secondé par Denis Marie Auguste Gokana, conseiller spécial, chef du département des ressources naturelles. Le rapporteur en est Macaire Nzomono, conseiller chef du département de l'Environnement et du développement durable qui a pour adjoint Athanase Ngassaki, conseiller, chef du département de l'Economie, des finances et de l'intégration.

L'objectif principal de cette structure est « d'accroître la capacité de financement de l'économie nationale à partir des recettes générées par le secteur forestier ». Au vu des investigations conduites par la commission auprès des sociétés forestières évoluant dans la partie sud du Congo, les contre-performances de la filière bois sont imputables aux dysfonctionnements de la SCPFE ainsi que des services des douanes.

La mission de contrôle va s'étendre dans la partie du nord, a assuré la commission lors du lancement à Brazzaville, le 12 octobre, de l'opération de recouvrement des recettes dues à l'Etat. Cette commission envisage, en cas de non-collaboration des sociétés forestières, de procéder au recouvrement forcé des recettes ou à la résiliation pure et simple des conventions les liant au gouvernement congolais.

LE FAIT DU JOUR

Palais du Peuple

Faire d'une pierre deux coups ? On peut invoquer cette maxime en pensant à l'allocution de circonstance du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, le 12 octobre, au Palais du peuple. Florent Ntsiba intervenait dans le cadre du lancement de l'opération de recouvrement des sommes dues à l'Etat par un certain nombre de sociétés forestières, accusées de traîner les pieds et même de profiter du laisser-aller des services publics pour continuer à tourner en rond.

Sur cette dimension recouvrement à l'amiable ou au forceps des recettes du bois, le discours du MDEC (entendez ministre d'Etat, directeur de cabinet), tout comme celui du contrôleur général d'Etat ayant été largement repris dans les médias de la place, contentons-nous donc du volet « interpellation » des

fonctionnaires du cabinet présidentiel par leur chef. Il faut souligner qu'ils avaient pris d'assaut la salle des banquets du Palais du peuple pour ce rendez-vous tout bien considéré inédit. C'était, en effet, la toute première fois que la commission mise en place pour traquer les créanciers de l'Etat exerçant dans la filière bois dévoilait à grands traits les premières conclusions de ses investigations.

Mais peut-être que ces fonctionnaires de la présidence de la République ne s'attendaient pas à ce que Florent Ntsiba se tourne vers eux, pour leur rappeler qu'à cet endroit sensible où ils se trouvent, « le cœur de nation », ils doivent assurer le fonctionnement continu de l'Etat. Et que pour cela, la notion d'heure de travail pour eux peut être possiblement relative : « Notre rythme de travail à la présidence de la

République sera maintenu et soutenu, qu'il s'agisse de nos réunions matinales ou des concertations qui se prolongent, tard en soirée, y compris durant les jours non ouvrables », insistait-il.

Comme pour s'inscrire dans l'esprit des délibérations du Conseil des ministres du 6 octobre, où des agents de l'Etat perdus dans des lieux de réjouissance aux heures de travail avaient été listés, le directeur de cabinet du président de la République s'est montré intraitable. Il n'offrira pas une quelconque protection « à ceux qui seront pris dans les mailles de cette opération » de contrôle des présences. Florent Ntsiba est allé plus loin en envisageant d'instituer des permanences, voire de « créer les conditions d'une proximité résidentielle des principaux collaborateurs du président de la République aux environs du Palais du peuple ».

On a donc assisté, vendredi dernier, au Palais du peuple, siège des plus hautes institutions de la République, à quelque chose comme une volonté de remise en ordre à deux échelons de la hiérarchie publique. Les Congolais ont épilogué tout récemment sur l'annonce par le gouvernement, le 28 septembre, de la dissolution de la Commission nationale de lutte contre la corruption et son remplacement par une Haute autorité de lutte contre la corruption en attente de création. Ils se sont interrogés sur les pouvoirs de cette future nouvelle structure car bien souvent, quand elles ont été installées, de nombreuses institutions publiques sont confrontées à un train de défis dont les plus déterminants concernent leur pouvoir de décision. Les choses changeront-elles cette fois ? Les jours à venir nous le dirons.

Gankama N'Siah

JOURNÉE MONDIALE DE LA POSTE

La Sopéco veut libérer son potentiel commercial

Célébrant l'événement le 9 octobre, à Brazzaville, la société a organisé un focus sur le thème « L'e-commerce au cœur de la poste », afin d'explorer, avec les acteurs des secteurs connexes, des pistes pour asseoir une nouvelle dynamique de l'activité postale à l'ère du numérique.

L'activité a été rehaussée de la présence du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, et de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell. Plusieurs directeurs généraux et représentants des sociétés publiques et privées ainsi que d'entrepreneurs dans le secteur du numérique et du marketing digital ont pris part à la matinée ponctuée de présentations et de discussions constructives.

Au cœur des échanges, l'accompagnement de la poste congolaise dans son projet engagé du commerce électronique. Parce que l'ensemble des postes du monde est confronté à la baisse des services liés au courrier, il apparaît donc que le commerce électronique représente un des nouveaux moteurs de croissance de la Poste congolaise.

La Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) a, en effet, engagé un vaste programme de numérisation de ses services, a expliqué sa directrice générale, Ludovique Mbossa. Avec un site internet capable de permettre désormais le suivi électronique du colis et procéder à distance à d'autres opérations de routine, la poste sou-

haite, à l'instar de ses consœurs, devenir la plaque tournante du commerce électronique au Congo.

« Grâce à une chaîne logistique résiliente qui intègre la



Léon Juste Ibombo, Todd P. Haskell, Ludovique Mbossa et les participants au focus

« sécurité transfrontalière et les facilités de dédouanement, la poste constitue un des guichets pour les échanges. Les petites et moyennes entreprises qui veulent s'implanter sur les marchés internationaux peuvent se tourner vers la poste comme un moyen facile et abordable d'exporter », a souligné Léon Juste Ibombo.

Si le défi est réel, l'écosystème du

numérique pour asseoir cette politique attend d'être affermi. Plusieurs textes de lois destinés à faciliter l'entrée matériel du e-business sont en attente mais seront dispo-

nibles dans peu de temps, a assuré un cadre de la Direction générale du développement du numérique.

Surfer sur le modèle américain du e-commerce

Ce n'est pas un hasard si l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, a soutenu l'événement à travers son institution. Saluant l'histoire de la coopération postale entre les deux pays, le diplomate

a indiqué que son mandat est en priorité destiné à la promotion du commerce et des investissements entre les Etats-Unis et le Congo.

« Je pense que nos deux pays bé-

néficient grandement de l'expansion du commerce bilatéral dans le domaine du commerce électronique », a souligné Todd P. Haskell. « Le Congo compte également un nombre croissant de consommateurs qui exigent l'accès à des produits américains de haute qualité ainsi que des producteurs dynamiques capables de fournir les produits que des consommateurs améri-

cains souhaitent acheter », a fait savoir le diplomate, convaincu qu'il faut aider la poste à atteindre ses objectifs.

L'économie des Etats-Unis, en effet, est la première au monde en termes d'activités de commerce électronique et d'innovation technologique. Pour le chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Matthew Cassatta, prenant part aux échanges, « il n'y a aucun doute que l'un des chemins à suivre pour libérer le potentiel commercial c'est à travers le commerce numérique ». Soutenant son propos en citant les exemples des sites comme eBay, il a néanmoins relevé des défis à surmonter comme l'accès à un internet de haut débit, un service postal efficace et fiable et l'accès aux technologies facilitant les paiements en ligne.

Ce dernier point a, d'ailleurs, fait l'objet de vives interventions notamment chez les entrepreneurs initiateurs d'applications d'e-commerce. Ils évoquent d'énormes difficultés dans les paiements électroniques car certaines barrières comme les API des opérateurs de la téléphonie mobile sont encore infranchissables.

Quentin Loubou

ALLIANZ CONGO ASSURANCES RECRUTE

PROFIL DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISE : Allianz Congo Assurances
VILLE : Pointe Noire et Brazzaville
PAYS : Congo
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Banque, Assurance, Finances
SITE INTERNET : <http://www.allianz-africa.com>

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

ALLIANZ CONGO ASSURANCES est société d'assurances non-vie, filiale d'ALLIANZ AFRICA. Elle commercialise des solutions d'assurances (automobile, incendie, santé, assurance voyage, risques divers...) pour les entreprises et les particuliers. Elle est une société anonyme régie par le Code CIMA.

DÉTAILS DE L'ANNONCE

Vous avez des capacités commerciales avérées, vous êtes un commercial qui aimez les défis, cette offre est faite pour vous. Allianz Congo Assurances recrute des conseillers commerciaux. Les conseillers commerciaux recrutés auront le statut de mandataires non-salariés de la société.

MISSIONS :

- Prospection de clientèle Entreprises (PME/TPE) et Particuliers dans le respect de la législation fixée par le Code CIMA
- Négociation commerciale
- Vente des produits Retails (Particuliers) / Corporate

- Gestion de la relation client
- Suivi administratif d'un portefeuille de clients et transmission des réclamations ou doléances des clients à la compagnie
- Rédaction de rapports d'activités hebdomadaires, mensuels, trimestriels, semestriels et annuels.

COMPETENCES REQUISES :

- Optimisation et développement d'un fichier clientèle,
- Capacités en assurances,
- Bonne connaissance de son marché,
- Maîtrise des outils Excel / Word et éventuellement de langues Français / Anglais sont des atouts favorables,
- Indépendance, sens de l'organisation, faculté d'adaptation,
- Sens de la communication, rigueur, probité, proactivité.

CRITÈRES DE L'ANNONCE POUR LE POSTE

Type de contrat : CDD
Région : Pointe-Noire et Brazzaville
Ville : Pointe-Noire et Brazzaville
Niveau d'expérience : 3 ans minimum
Niveau d'études : Bac + 2 minimum

Les candidatures s'effectuent uniquement par mail.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse email : allianz.congo@allianz-cg.com au plus tard le 31 Octobre 2018.

RENCONTRES AFRICA 2018

La Fondation perspectives d'avenir a pris part au rendez-vous dans la capitale française

L'ONG a assisté, par le biais de son Programme de santé communautaire (PSC) visant à administrer des soins gratuits de santé de qualité à la population congolaise, au forum tenu récemment à Paris, le troisième du genre.

Plus de deux mille décideurs ont pris part aux troisièmes Rencontres Africa à Paris, en France, à l'occasion desquelles près de vingt conférences ou ateliers ont été organisés. Un moment privilégié dans l'année pour Rencontres Africa qui lui permet de rencontrer des décideurs afin de faire des affaires ou accroître son réseau relationnel en Afrique comme en France, a estimé son commissaire général, Marc Hoffmeister.

La délégation de la Fondation perspectives d'avenir (FPA) a tenu de prendre part à cette rencontre réunissant les acteurs de la santé/Agro-Agri/BTP d'Afrique et pour l'Afrique. En effet, ce forum a permis à chaque entité de se faire connaître des uns et des autres, tout en débattant sur les sujets liés à ces domaines mais également à l'opportunité de créer de nouveaux partenariats.

Ainsi, la délégation du Congo a abordé uniquement les questions liées à la santé. Le deuxième jour du forum a donné lieu à des rencontres B to B dans le but de nouer des connexions pouvant aboutir à des futures collaborations et partenariats de tous types répondant aux besoins du PSC de la FPA. Beaucoup de promesses d'accords de partenariat ont

été annoncés au deuxième jour du forum avec, entre autres, des entreprises françaises, allemandes, marocaines et tunisiennes.

Notons que le PSC est un hôpital mobile qui sillonne la République du Congo pour administrer, gratuitement, des soins de santé de qualité à la population, plus particulièrement aux personnes vulnérables. La caravane du PSC va vers ceux qui ne peuvent pas se rendre dans des hôpitaux en raison soit de la distance, soit par manque de moyens financiers. Le PSC a pour spécialités la médecine générale, la cardiologie, la chirurgie, l'ophtalmologie, l'ORL, la gynécologie, la biologie médicale et autres.

Grâce aux soins de santé que la population reçoit gratuitement dans le cadre de ce programme, plusieurs personnes renouent avec les activités quotidiennes. Ce sont, en général, des paysans qui font vivre l'économie nationale à travers leurs activités agricoles et piscicoles. Aussi, lors des campagnes du PSC, la FPA prend à bras le corps la situation de malnutrition des nourrissons et, par conséquent, ramène à la baisse le taux d'enfants malnutris. Il est donc évident que le PSC contri-



Une vue des membres de la délégation congolaise DR

bue à réduire le taux de mortalité au Congo. Comme statistiques, dix départements du Congo sur douze ont bénéficié des soins gratuits dans le cadre de ce programme. Douze mille interventions ont été effectuées et cent quatre-vingt-mille patients soignés.

Avec pour devise «Votre santé, notre préoccupation !», ce programme de prise en charge médicale ne résulte pas d'une politique de charme à l'endroit de la population, comme le dit son président fondateur, Denis Christel Sassou N'Guesso. « Nous l'avons déployé parce que nous avons identifié des problèmes et nous essayons d'y apporter une solution directe et pratique. Notre

action a pour objectif de faire de ce droit une réalité pour nos compatriotes, en particulier les plus démunis. N'ayant pas le monopole de l'action, cette ambition, nous voulons la transmettre au plus grand nombre... Dans un pays, il ne peut y avoir de développement humain si la population n'a pas accès à la santé. Il s'agit d'un droit fondamental », indiquait-il.

Rappelons que la conférence inaugurale de ce forum a porté sur « Les enjeux de la santé en Afrique : quelles stratégies ? ». Le Congo a participé à ce forum, réunissant une trentaine de pays africains et européens, dont douze du continent. Il

a été représenté par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo; l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada; la conseillère médico-social à l'ambassade, Amélia Bokilo; et d'une forte délégation du PSC de la FPA. La délégation de cette ONG présidée par le député d'Oyo, Denis Christel Sassou N'Guesso, était composée, entre autres, de son directeur exécutif, Abraham Okoko; du coordonnateur du PSC, le Dr Aimé Bembé; du directeur de la communication et des relations publiques, Gervais ATO; ainsi que du directeur de la coopération et partenariats, Guy-Patrick Massoloka.

Parfait Wilfried Douniama



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MOUKOUKOULOU

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant Code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Moukougoulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision, la réhabilitation, la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Moukougoulou.

La centrale hydroélectrique de Moukougoulou comprend un barrage béton à déversoir libre, une prise d'eau munie de grilles fines, des vannes de tête, des conduites d'amenée et forcées, une usine et un poste extérieur. Elle dispose de quatre (4) groupes d'une puissance totale installée de 74 MW. La hauteur de chute nominale est de 68 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport qui couvre les postes de transformation 110 kV de Bouenza II, de Nkayi et de Loudima, et ceux de 35 kV de Loutété, de Madingou et de Dolisie.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de présélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :
(i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation de l'hydroélectricité ;
(ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le

vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt/Centrale hydroélectrique de Moukougoulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble Mines et Energie,
B. P. : 2120 Place de la République
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.





APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU DJOUÉ

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant Code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique du Djoué à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la réhabilitation, l'extension et l'exploitation de la centrale hydroélectrique du Djoué.

L'aménagement du Djoué est constitué d'un barrage de retenue, d'une prise d'eau alimentant une galerie d'amenée, de deux conduites forcées et d'une centrale hydroélectrique équipée de deux groupes d'une puissance unitaire de 7,5 MW. La centrale dispose d'un poste élévateur 5,5/30 kV composé de deux transformateurs d'une puissance unitaire de 9,4 MVA à travers lequel l'énergie produite est injectée dans le réseau de distribution 30 kV de la ville de Brazzaville.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Direction Générale de l'Energie, Immeuble des Mines et de l'Energie, 4ième étage
Place de la République
B. P. : 2120
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont

les suivants :

- (i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation de l'hydroélectricité » ;
- (ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt/Centrale hydroélectrique du Djoué »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,
B. P. : 2120 Place de la République

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE D'IMBOULOU

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Imboulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Imboulou.

La centrale de Imboulou, est équipée de quatre groupes turbines-alternateurs de puissance unitaire 30 MW, soit une puissance totale installée de 120 MW. Elle est composée d'une digue en terre avec un noyau d'étanchéité en rive droite, d'un bâtiment de l'usine-barrage en béton armé et d'un massif au fil de l'eau et d'un évacuateur des crues constitué de trois pertuis. La hauteur maximale du barrage est de 32,50 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport interconnecté à la tension 220 kV au poste de

Ngo à travers deux lignes électriques.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :

- (i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation des centrales hydroélectriques » ;
- (ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt/Centrale hydroélectrique d'Imboulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,
B. P. : 2120 Place de la République
Brazzaville

A n'ouvrir qu'en séance de dépouil-

lement

Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.



EDUCATION

Brazzaville va accueillir le 33^e colloque sur la reconnaissance et équivalence de diplômes

Les préparatifs de la rencontre ont été au centre de l'audience que le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a accordée, le 12 octobre, au secrétaire général du Centre africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), Bertrand Mbatchi, pour faire le point des préparatifs du douzième atelier sur l'assurance qualité et l'organisation prochaine à Brazzaville du trente-troisième colloque sur le programme.

« Le Congo est membre du Cames et son ministre de l'Enseignement supérieur est membre du conseil d'administration de cette institution. Avec lui, nous avons échangé sur la vie institutionnelle. Le ministre a donné de fermes instructions pour que l'Afrique centrale, à travers le Congo, puisse porter le message de l'assurance qualité », a indiqué le secrétaire général du Cames.

Dans le monde globalisé, l'assurance qualité est une marque qui s'impose actuellement à la formation compétitive et méritée, notamment dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur.

Bertrand Mbatchi a fait savoir à la presse que Bruno Jean Richard Itoua va, pour sa part, doter son pays d'une agence nationale d'assurance qualité sur laquelle va s'adosser l'évaluation des formations de l'ensei-

gnement supérieur. « L'initiative du ministre congolais est importante lorsqu'on veut promouvoir la compétitivité et la mobilité. La nouvelle convention qui régit la mobilité et la reconnaissance des diplômes, après celle d'Arusha, est celle d'Addis-Abeba qui également s'appuie sur l'assurance qualité », a-t-il ajouté. Les deux personnalités ont aussi évoqué l'organisation prochaine à Brazzaville du trente-troisième colloque sur le programme de reconnaissance et équivalence de diplômes du Cames.

« L'intérêt de faire évaluer les formations, c'est d'avoir le

regard externe des spécialistes qui va vous permettre de définir les défis, atouts et faiblesses.

Cela évite aussi l'autosatisfaction », a expliqué le secrétaire général du Cames.



Le secrétaire général du Cames/Adiac

L'organisation prochaine de l'atelier sur l'assurance qualité ainsi que la trente-troisième session du colloque sur le programme de reconnaissance et équivalence de diplômes va accélérer le processus d'accréditation au Cames des établissements privés d'enseignement supérieur.

L'Institut des sciences et techniques professionnelles (ISTP) est l'un des établissements privés d'enseignement supérieur qui a reçu son agrément définitif parmi les treize.

Selon son promoteur, Arsène Totokani, après l'agrément définitif, le champ d'action devient

plus ambitieux. « L'ouverture du deuxième cycle, c'est-à-dire le cycle de master, l'arrimage et l'affiliation au Cames, l'accroissement des partenariats au niveau régional et international, l'élargissement de l'expertise ainsi que de services à la collectivité, l'ouverture de programmes innovants qui répondront aux nouveaux enjeux sociétal et planétaire, l'entrée de plain-pied dans le domaine de la recherche scientifique sont imminents ».

Il a également ajouté que le taux d'insertion d'étudiants en stage, grâce au partenariat école-entreprise socialement responsable, est respecté. Les stages sont en adéquation avec le profil formation des étudiants et en rapport avec leur projet professionnel ainsi que le ratio enseignant professionnel et enseignant chercheur.

Fortuné Ibara

ENTREPRENEURIAT

La conférence « Elikia » plaide pour l'insertion professionnelle des jeunes

A l'initiative du cabinet «Human formation consulting», en partenariat avec l'Association des jeunes de la Cémac (Ajec), des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 20 ans ont été réunis, le 12 octobre, au Centre d'information des Nations unies à Brazzaville.

Placée sur le thème « Osons ensemble inventer notre avenir », la première édition de la conférence « Elikia » visait, entre autres, à accompagner les jeunes à l'emploi.

En effet, les participants ont, pendant cette journée d'échanges, suivi des communications à travers des panels parmi lesquels: Développement personnel/leadership/emploi ; Entrepreneuriat juvénile : création de micros entreprises ; Citoyenneté et réseautage.

Selon le responsable du cabinet «Human formation consulting», Reince Trésor Gandou, la conférence «Elikia» est la résultante d'un programme ou d'un dispositif mis en place par sa structure en vue d'accompa-

gner les jeunes à l'emploi.

« «Elikia» a compris que les jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer professionnellement, simplement parce que le marché de l'emploi est très compétitif. Ce sont des notions que les jeunes ne comprennent pas. Donc pour accélérer, faciliter leur insertion professionnelle, nous avons mis en place ce programme », a-t-il expliqué.

A travers cette conférence, les organisateurs ont voulu présenter les opportunités que le programme met à la disposition des jeunes afin d'accélérer leur insertion et intégration professionnelles. Les résultats attendus étant de permettre aux participants de comprendre, par exemple, la



Une vue des participants/Adiac

notion de compétitivité.

« Aujourd'hui, un diplôme ne suffit plus pour accéder à l'emploi. Il faut développer des aptitudes personnelles, des qualités un peu plus humaines pour pouvoir postuler à cer-

tains postes. Donc, au sortir de ce séminaire, les jeunes ont pu comprendre la nécessité de se faire accompagner, d'avoir des gens qui ont réussi dans leur parcours, donc des professionnels. Nous essayons sim-

plement de connecter les professionnels aux jeunes, parce que les premiers ont réussi là où les seconds veulent arriver », a rappelé Reince Trésor Gandou.

Parfait Wilfried Douniama

LIQUIDATION TOTALE SUR TOUTE
LA COLLECTION DE VOS CHAUSSURES

-75%

95.000 FCFA



facebook [benson shoes congo brazza](#)

+ CADEAUX
1 EMBOUCHOIR OFFERT

L'ORIENTALISTE

208 Avenue Nelson Mandela face Mickael Hotel
Tel. 04 400 93 01/ 06 520 54 05

MTN Business

Aujourd'hui, tout compte ! Faites le choix du leader.

Profitez des meilleures
solutions business
everywhere you go



MTNBusiness.CG@mtn.com

FELICITATIONS AUX DIABLES ROUGES POUR LEUR VICTOIRE



CONGO

3:1

LIBERIA



CANALPLUS-AFRIQUE.COM

 **06 877 92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS
CANAL+

COP 24

Une dernière chance pour concrétiser l'accord de Paris

Katowice, une ancienne ville minière du sud de la Pologne, va accueillir la 24^e conférence annuelle de l'ONU sur le climat, entre les 3 et 14 décembre. Il s'agit de donner une dernière chance pour tenir les engagements pris dans la capitale française.

Quelque mille cinq cents représentants seront appelés, dans la ville polonaise, à clarifier les règles permettant de transposer l'accord de Paris en actions climatiques concrètes. Ils seront chargés de transformer une centaine de pages en un document de synthèse cohérent et acceptable pour les deux cents pays qui ont ratifié l'accord de Paris en 2015. Ces textes sont, en général, techniques. Il faut par, exemple, expliquer aux pays la manière dont ils pourraient comptabiliser et communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre ou décrire des mesures que doivent prendre les gouvernements pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement à « bien en deçà de 2°C » et si possible 1,5°C.

Les sommets précédents, de Marrakech et de Bonn, s'étaient centrés sur l'adoption d'un calendrier pour l'application de l'accord de Paris et sur les conséquences de la décision du président américain,



Donald Trump, de se retirer de cet accord. Pour préparer la COP 24 de Katowice, les négociateurs s'étaient donné rendez-vous à Bangkok pour alléger le volume de documents et textes pour les représentants présents à Katowice. Avant cette prochaine rencontre, lors du sommet pour l'action climatique mondiale du mois dernier, plus de quatre mille responsables d'organisations ont appelé les gouvernements à mettre la main à la pâte à la COP 24. Au cours de l'assemblée générale des Nations unies à New York, le secrétaire général de l'organisation, António Guterres, a qualifié la lutte contre

le changement climatique de « priorité absolue ». Il a rappelé que les engagements pris au sommet de Paris sont universels mais regrettant que les différentes parties prenantes soient encore « loin de faire ce qu'il faut pour atteindre (les) objectifs minimum ».

Le président français, Emmanuel Macron, a de son côté indiqué qu'il ne signerait pas de grands accords commerciaux avec des pays qui ne « respectent pas » l'accord de Paris. Une allusion directe aux États-Unis de Donald Trump mais aussi un avertissement pour les pays comme le Brésil ou l'Australie, qui envisagent de limiter sérieusement, voire totalement, leurs engagements. Entre autres, il y a le Fonds vert pour le climat qui cristallise les tensions des négociations climatiques. Une nouvelle série de rencontres internationales sur le climat a démarré. Or l'outil de financement des projet entre le Nord et le Sud fait déjà face à des problèmes de gouvernance. La réaction des pays du Sud risque d'être cinglante, compte tenu des promesses non tenues par les pays du Nord.

Noël Ndong

GUINÉE ÉQUATORIALE

Quatre-vingt-un prisonniers graciés par le chef de l'Etat

La faveur du président de la République, Théodoros Obiang Nguema Mbasogo, a été accordée aux bénéficiaires à l'occasion des festivités marquant le 50^e anniversaire de l'indépendance du pays. Parmi eux, une trentaine d'opposants condamnés, en février dernier, à plus de trente ans de prison pour sédition.

Un décret présidentiel précise : « Nous concédons la grâce aux personnes condamnées qui purgent leur peine pour délit contre le gouvernement, contre l'ordre public et contre les autorités constituées ».

A Malabo, la fête nationale a été marquée, le 12 octobre, par un défilé civil et militaire à la place « Pácco Marítimo », sous l'autorité du président de la République, Théodoros Obiang Nguema Mbasogo.

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement d'autres pays ont rehaussé de leur présence cette célébration. Des quatre coins du monde, la liste des invités de marque venus pour assister aux divers événements liés à cette fête a été longue. Au nombre de ceux-ci, l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso qui, à son arrivée la veille, a longuement échangé avec sa consœur, Constancia Obiang.

La parade militaire a connu la participation de différents corps de l'armée : les forces terrestres; la marine; l'armée de l'air; la gendarmerie; la brigade mécanique. On a aussi noté la présence des

troupes étrangères venues d'Espagne, de France, du Tchad, etc. L'armée congolaise a été représentée par le groupement para commando. Le défilé s'est poursuivi sous une forte pluie battante lors du passage de la société civile.

La Guinée équatoriale, un modèle de croissance économique...

Ces deux dernières décennies, la Guinée équatoriale a entrepris une transformation majeure. Après des siècles de colonisation, suivis d'une décennie d'instabilité et de violence, le pays semble émerger comme un exemple de stabilité, de paix et de croissance économique rapide dans le continent africain.

Les percées du pays ont récemment été récompensées par un mandat de deux ans en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité octroyé par les Nations unies. Au sein même de cet organe, la Guinée équatoriale s'attelle à être un participant actif dans les thématiques clés relatives à la paix mondiale, aux droits de l'Homme et à la démocratie.

Grâce à la rente pétrolière versée par les compagnies américaines depuis le début des années 1990, l'infrastructure du pays a connu un incroyable essor non seulement avec la construction des routes, ponts, écoles, hôpitaux et logements sociaux mais également à travers la création d'énergies renouvelables pour appuyer le pays dans sa croissance. La feuille de route pour la diversification et la réduction de la pauvreté, inscrite dans le cadre du Plan de développement horizon 2020, se poursuit, malgré les fluctuations du marché pétrolier.

En outre, la Guinée équatoriale est devenue un des premiers pays producteurs de pétrole au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et le troisième pays producteur en Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola.

Signalons que c'est le 12 octobre 1968 que la République de Guinée équatoriale avait obtenu son indépendance avec, à sa tête, Francisco Macías Nguema, élu en juillet 1970. Il sera destitué le 3 août 1979. Hormis le défilé civil et militaire, la fête de l'indépendance a été également marquée par des cérémonies officielles, des discours de hauts responsables, des réceptions formelles, des spectacles en plein air et d'autres événements festifs.

Yvette Reine Nzaba

BRÈVES

CAMEROUN

Les trois principaux candidats à l'élection présidentielle ont saisi le Conseil constitutionnel afin qu'il annule en partie ou totalement le scrutin du 7 octobre, pour « fraudes et irrégularités ». Maurice Kamto, qui avait revendiqué sa victoire dès le lendemain de l'élection, a déposé au Conseil constitutionnel une « requête en annulation partielle des opérations électorales ». Joshua Osih, candidat du principal parti d'opposition, le Social democratic front, et Cabral Libii, 38 ans, le plus jeune des candidats, très populaire auprès de la jeunesse, ont, eux aussi, introduit des recours en annulation totale du scrutin. Le Conseil doit examiner ces requêtes et donner son verdict avant de proclamer le résultat de l'élection, au maximum deux semaines après.

AFRIQUE DU SUD

L'ancien ministre sud-africain des Affaires étrangères pendant l'apartheid, Roelof « Pik » Botha, est décédé à l'âge de 86 ans, à Pretoria. Son fils, Piet Botha, a confirmé que l'ancienne figure du régime raciste blanc était mort dans son sommeil dans la nuit du 11 au 12 octobre, après trois semaines de maladie. Il avait dirigé pendant dix-sept ans la diplomatie sud-africaine, de 1977 jusqu'à la chute officielle de l'apartheid en 1994. Il avait ensuite intégré le gouvernement du premier président noir sud-africain démocratiquement élu, Nelson Mandela, dans lequel il occupait le portefeuille des Mines. Surnommé « Pik » (« pingouin »), Botha avait incité le président Frederik de Klerk à libérer, en 1990, Nelson Mandela, le chef historique du Congrès national africain, après vingt-sept ans de prison.

ABYEI

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à l'unanimité un dernier renouvellement, pour six mois, de son soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Abyei, région disputée entre le Soudan et le Soudan du Sud. « La présente prorogation sera la dernière », précise le texte rédigé par les États-Unis. Jusqu'au 15 novembre, les effectifs de la Fisnuva pourront être maintenus à quatre mille cinq cents militaires, indique la résolution. Le Conseil décide également qu'au 15 avril 2019, l'effectif maximum autorisé sera réduit de cinq cent quarante et un hommes. Dans son texte, le Conseil de sécurité envisage l'hypothèse de revenir sur la durée de son mandat de soutien et sur le volume de ses unités, si les deux parties font des progrès conséquents impliquant de maintenir un certain engagement des Nations unies.

MARCHÉS FINANCIERS

Dans le classement des marchés financiers africains Absa généré par le Forum officiel des institutions monétaires et financières, l'Afrique du Sud, le Botswana et le Kenya arrivent en tête. Les cinq marchés financiers les mieux placés dans le classement 2018 sont les suivants : l'Afrique du Sud, qui reste en tête ; le Botswana, qui est passé de la troisième place l'année dernière à la deuxième; le Kenya, qui a progressé de deux points sur un meilleur accès aux devises ; l'Île Maurice, qui est descendue de la deuxième place l'année dernière à la quatrième ; enfin le Nigeria, en raison d'améliorations en matière d'efficacité administrative et d'incitations fiscales qui ont renforcé le contexte réglementaire du pays.

GUINÉE/GUINÉE-BISSAU

Les gouvernements des deux pays vont bénéficier de cinquante millions d'euros de la Banque africaine de développement, sous forme de dons et de prêt, en financement de la première phase du projet d'aménagement de la route Boké-Québo, corridor routier entre Conakry-Bissau. Le coût total du projet est estimé à 117,19 millions d'euros. La première phase va coûter 79,94 millions d'euros et la Banque a déjà mobilisé trente millions d'euros de l'Union européenne. La Guinée et la Guinée Bissau ont bénéficié respectivement d'un don de la Facilité d'investissement pour l'Afrique de 20,38 millions d'euros et 9,62 millions d'euros. La route Boké-Québo fait partie du corridor routier transafricain n°7 Dakar-Lagos

NIGERIA

Plus de huit cents enfants enrôlés dans la milice civile d'autodéfense qui lutte avec l'armée contre le groupe jihadiste Boko Haram, dans le nord-est du pays, ont été libérés, a annoncé l'Unicef dans un communiqué. La Civilian joint task force (CJTF) avait pris l'engagement, il y a un an, de ne plus recruter ni utiliser d'enfants mais aussi de libérer tout mineur travaillant sous ses ordres, dans le cadre d'une feuille de route signée avec les Nations unies. Dans son rapport annuel de 2017 sur les enfants et les conflits armés, l'ONU avait affirmé qu'au moins deux cent vingt-huit enfants, dont certains de moins de 9 ans, travaillaient pour la CJTF. Au total, selon l'Unicef, 1469 enfants (1175 garçons et 294 filles) ont été identifiés dans la seule ville de Maiduguri, la capitale du Borno (nord-est). Depuis l'an dernier, l'Unicef affirme avoir accompagné la réintégration de quelque huit mille sept cents enfants relâchés des mains des différents groupes armés au Nigeria.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo élue par consensus

Désignée le 12 octobre à la tête de l'institution, la Rwandaise représente, depuis une décennie, son pays sur la scène diplomatique, au côté du président Paul Kagame dont elle s'est affirmée comme le bras droit.

La nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), 57 ans, succède à la Canadienne Michaëlle Jean. Elle bénéficiait du soutien des pays africains mais aussi de celui de la France, signe du réchauffement des relations entre Kigali et Paris depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron.

Si sa compétence est reconnue, Louise Mushikiwabo aura fort à faire pour convaincre de sa légitimité les sceptiques pour qui le rapprochement entre le Rwanda et le monde anglophone, il y a dix ans, ainsi que le rapport du pouvoir rwandais aux droits de l'Homme auraient dû la disqualifier.

Polyglotte parlant le français, l'anglais et le kinyarwanda, la nouvelle secrétaire générale de l'OIF est devenue ministre des Affaires étrangères du Rwanda en décembre 2009, quelques jours à peine après la reprise des relations diplomatiques avec la France. Très vite, son volontarisme et ses talents de communicatrice lui permettent de s'imposer dans ses nouvelles fonctions. Elle défend avec verve le Rwanda, contribuant avec le président Paul Kagame à en faire un acteur majeur sur la scène politique africaine.

Quand ce dernier est critiqué pour son autoritarisme, elle est la première à venir à sa rescousse, en arguant que sans lui le Rwanda ne se serait pas relevé aussi rapidement du génocide de 1994, qui fit huit cent mille morts, selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Esprit indépendant - elle n'est pas membre du FPR, le parti au pouvoir-, Louise Mushikiwabo est très populaire auprès des jeunes

rwandais dont beaucoup prennent pour modèle. Elle jouit également d'une image de femme sérieuse et compétente, avec un franc-parler auprès de la communauté diplomatique.

« Je crois que je suis arrivée (aux Affaires étrangères) à un moment où le Rwanda était prêt à s'ouvrir au monde, où le monde était prêt à écouter le Rwanda », expliquait-elle, il y a quelques semaines, dans une interview à l'AFP.

Elle se disait surtout fière d'avoir oeuvré à « l'ouverture » de son pays vers le continent africain en particulier mais aussi vers le monde et contribué à faire revenir le Rwanda vers son « héritage de l'Afrique centrale francophone ». « Depuis qu'elle est devenue ministre des Affaires étrangères, le Rwanda a réussi beaucoup de choses sur la scène internationale, a un meilleur statut international », acquiesce Frank Habineza, le leader du Parti démocratique vert, le seul parti d'opposition autorisé au Rwanda.

« Le français, la langue de mon enfance »

Nièce du poète, essayiste et écrivain Alexis Kagame - sans lien de parenté avec l'actuel chef de l'État -, Louise Mushikiwabo vient d'une famille qui n'appartient pas à l'élite traditionnelle tutsi mais qui est respectée pour avoir réussi à force de travail. Son frère aîné, Lando Ndasigwa, était le seul ministre tutsi dans le dernier gouvernement du président Juvénal Habyarimana. Il a été tué au début du génocide en 1994.

En 2006, elle a publié « Rwanda means the universe : a native's me-



Louise Mushikiwabo en compagnie des présidents Denis Sassou N'Guesso et Idris Déby Itno

moir of blood and bloodiness», un écrit semi-autobiographique évoquant notamment le sort funeste de certains membres de sa famille lors du génocide. Elle-même avait échappé à la tragédie car elle résidait depuis 1986 aux États-Unis, où elle était restée travailler après ses études de langue et d'interpréariat à l'université du Delaware et épousé un Américain.

Relativement inconnue au Rwanda, elle était cheffe de la Communication à la Banque africaine de développement à Tunis, quand Paul Kagame lui a demandé de rejoindre

son gouvernement, en mars 2008, au poste de ministre de l'Information. Également porte-parole du gouvernement, elle s'est montrée plutôt encline à respecter la liberté de la presse mais aussi extrêmement ferme sur tout ce qui pouvait toucher à la négation du génocide. En prenant la direction de la Francophonie, Louise Mushikiwabo marche sur les pas de deux Africains illustres l'ayant précédée : le Sénégalais Abdou Diouf et l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali.

Même si elle a passé plus de vingt ans aux États-Unis et espère trou-

ver un jour le temps d'apprendre l'espagnol, l'arabe ou le portugais, elle avait confié avoir toujours un « attachement à la langue française qui est la langue de (son) enfance ».

« Je garde toujours un côté sentimental, un peu mélancolique, mais j'ai été très éduquée par plusieurs auteurs africains francophones, surtout de l'Afrique de l'ouest : Ahmadou Kourouma, Mongo Beti... J'ai lu beaucoup. Je lisais beaucoup dans le temps », avait-elle ajouté.

Nestor N'Gampoula et AFP

SANTÉ

Mise en garde des gynécologues contre l'abus de césariennes

Une étude publiée le 11 octobre, dans la revue médicale « Le Lancet », déplore le fait que le nombre de naissances par césarienne a quasiment doublé dans le monde en quinze ans, de 12% à 21% entre 2000 et 2015, dépassant même 40% dans quinze pays.

On estime entre 10 et 15% la proportion de césariennes absolument nécessaires pour des raisons médicales. Mais 60% des cent soixante-neuf pays passés en revue se situent au-dessus de cette fourchette tandis qu'un quart des pays est en dessous, mettant en danger la mère et l'enfant, relève l'étude fondée sur les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Une situation qui a conduit certains gynécologues à s'interroger sur cette « épidémie ».

Dans quinze pays, ce sont plus de 40% des naissances qui ont lieu par césarienne (République dominicaine, Brésil, Égypte, Turquie, Venezuela, Chili, Colombie, Iran, etc.). « La forte augmentation des césariennes - pour l'essentiel dans des environnements aisés et sans raison médicale - pose problème à cause des risques associés pour la mère et l'enfant », souligne la coordinatrice de l'étude, Marleen Temmermann (Aga Khan University

du Kenya et Université de Gand en Belgique).

« Dans les cas où des complications surviennent, les césariennes sauvent des vies et nous devons favoriser l'accès des femmes (à cette opération) dans les régions pauvres mais nous ne devrions pas en abuser », prévient-elle.

Les disparités sont écrasantes entre l'Afrique subsaharienne (4,1% de césariennes) et l'Amérique latine ainsi que les Caraïbes où le taux atteint 44,3% en 2015.

En Asie, le recours aux césariennes a augmenté en moyenne de 6% par

an, grimant de 7,2% à 18,1% des naissances entre 2000 et 2015. En Amérique du nord (32% de césariennes en 2015) et en Europe occidentale (26,9%), la hausse est d'environ 2% par an.

L'étude du « Lancet », fondée sur des données collectées par l'OMS et l'Unicef, ne permet pas d'expliquer cette hausse vertigineuse de césariennes dans certains pays. Elle constate toutefois un lien avec le niveau de revenu et d'éducation des femmes : par exemple au Brésil, les césariennes concernent 54,4% des naissances pour les femmes à haut

niveau d'éducation contre 19,4% pour les femmes moins éduquées.

Dans les pays à bas et moyen revenu, les femmes les plus aisées ont six fois plus de probabilité de donner naissance par césarienne que les plus défavorisées et les opérations sont 1,6 fois plus nombreuses dans les cliniques privées.

Le Congrès mondial de gynécologie et d'obstétrique, réuni au Brésil, avance plusieurs pistes dans le « Lancet » sur les raisons de cette « épidémie » : une baisse de compétence du corps médical pour accompagner un accouchement potentiellement difficile par voie naturelle, le confort de la programmation des naissances de jour, des tarifs plus attractifs pour les médecins et cliniques en cas de césarienne...

En France, le taux de césarienne (20,4% en 2016) reste stable depuis 2010, « ce qui suggère une attitude générale tendant à limiter la réalisation de cette intervention », relève la dernière enquête périnatale publiée par le ministère de la Santé. Cédric Grouchka, membre du Collège de la Haute autorité de santé française, parle de « stabilisation à la baisse » et fait une distinction

entre « les césariennes réalisées dans l'urgence, soit après un accouchement qui se passe mal, soit au cours du travail, qui correspondent à 60% du total en France, les césariennes programmées pour raison médicale (40%) et celles programmées pour une raison non médicale, à la demande des femmes », qu'il estime à « moins de 1% ». Pour Jane Sandall, de King's College London, si certaines femmes font le choix d'une césarienne, c'est généralement par « peur de l'accouchement, parfois après une première expérience traumatisante ». La qualité des soins et celle des locaux qui doivent préserver l'intimité des femmes et permettre la présence d'un proche sont essentielles face à ces craintes, juge-t-elle.

Le Congrès mondial de gynécologie préconise plusieurs pistes pour limiter l'abus de césariennes : pratiquer un tarif unique pour les naissances, césarienne ou non; obliger les hôpitaux à publier leurs statistiques; mieux informer les femmes des risques; améliorer la formation à l'accouchement naturel.

Nestor N'Gampoula et AFP

« Dans les cas où des complications surviennent, les césariennes sauvent des vies et nous devons favoriser l'accès des femmes (à cette opération) dans les régions pauvres mais nous ne devrions pas en abuser »

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) Analyste de crédit à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

-Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce, université ou autre étude supérieur) en contrôle des risques bancaires, gestion globale des risques et sécurité financière

- Avoir un diplôme professionnel de l'Institut Technique de Banque ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir une expérience opérationnelle demandée dans la banque
- Avoir des connaissances des techniques d'analyse mathématique, des états financiers, de la comptabilité bancaire, des outils statistiques ;
- Avoir une expertise en matière de risque de contrepartie, de crédit, de marché, opérationnel ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir une capacité à utiliser des modèles mathématiques ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir la maîtrise du calcul des indicateurs de risque de taux et de liquidité ;
- Avoir une vision transversale métier ;

- Savoir Identifier les risques et les évaluer: risques de crédit, de marché, opérationnels etc ;
- Savoir mesurer les risques notamment par la mise en place d'outils d'évaluation, la réalisation d'études afin de déterminer les réalisations risques / rentabilité ;
- Savoir analyser et apporter les modifications aux procédures existantes et/ou en proposer de ;
- Connaitre les nouvelles procédures afin de protéger la banque des risques ;
- Savoir Mettre en place un dispositif d'alertes et une procédure de gestion des incidents ;

- Pouvoir Apporter son expertise sur les dossiers complexes ;
- Savoir réaliser des reporting afin de garantir le suivi des opérations bancaires ;
- Savoir mettre en œuvre le plan de continuité en cas d'incidents ;
- Savoir déterminer et suivre les plans d'action ;

- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / Access VBA ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels d'analyse financière ex: ANADEFI ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels SAS, Business Objects ;
- Avoir la maîtrise des Systèmes d'information de gestion des risques (SIGR) ;

- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un informaticien expérimenté.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 en informatique
- Avoir un diplôme professionnel d'un Institut en informatique ou d'une école d'ingénieurs ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier ;
- Avoir des connaissances sur les systèmes de moyens de paiements ;
- Avoir une expertise en matière de gestion de base de données ;
- Bonne maîtrise des instructions SQL ;
- Avoir des connaissances sur Windows server (version 2008, 2012, ...)
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (sur le plan de continuité des activités, ... ;
- Avoir une capacité à travailler sur Amplitude ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Savoir Identifier les risques informatiques et les évaluer ;
- Savoir rédiger les procédures ;
- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;
- Bonne maîtrise de l'Anglais et du Mandarin.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Attestation de l'employeur
- Casier judiciaire
- Certificat de Nationalité

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) juriste à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce ou université) en droit des affaires, droit privé, droit bancaire, etc. Des notions de fiscalité et des études en droit OHADA seraient un plus.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Avoir une expertise en veille juridique et fiscale ;
- Etre au fait de toutes les réformes du droit OHADA ;
- Savoir traiter des dossiers de saisies, successions ;
- Savoir analyser un dossier de crédit ;
- Savoir émettre un avis juridique ;
- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / AMPLITUDE
- Etre Réactif ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une bonne orthographe ;
- Avoir une capacité d'organisation, de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût de l'excellence ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

MATCH LIBERIA-CONGO

Le gouvernement et la Fécofoot mettent les Diables rouges en confiance

Les deux parties ont ensemble défini, le 13 octobre, les stratégies pouvant permettre au onze national de remporter, demain à Moronvia, le match retour comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélon-délé, a notamment indiqué: « Nous devons mettre toutes les chances de notre côté ». L'équipe, avait-il annoncé, devait quitter Brazzaville hier dans l'après-midi par vol spécial. Elle est accompagnée par un petit groupe des supporters dont le nombre n'a pas été défini. Suppléant Valdo Candido resté à Kintélé pour diriger la séance d'entraînement de samedi matin, Barthélémy Ngatsono a présenté le bilan technique de la première manche. Il a reconnu que la victoire du match aller a permis de recréer la confiance au sein du groupe et avec le public sportif congolais, tout en relevant les défaillances du milieu de terrain.

« Le milieu était ouvert et les



autres ont récupéré pour pouvoir faire le jeu. Nous avons également connu du retard sur

le porteur du ballon », a précisé Barthélémy Ngatsono sans oublier d'évoquer les quelques hésitations du

Le staff technique des Diables rouges Adiac gardien. L'adjoint de Valdo Candido a assuré que le staff a travaillé sur ces faiblesses afin de présenter une co-

pie propre au match retour. « Selon les informations que nous avons reçues, le terrain est plus compliqué à Moronvia. Nous sommes en train de former les combattants capables de pouvoir mouiller le maillot sur le plan physique. Nous allons corriger le milieu du terrain, en essayant de le garnir de plus en plus pour sortir du Liberia avec une victoire, tel est l'objectif du groupe », a expliqué Barthélémy Ngatsono.

Évoquant les aspects administratifs, le secrétaire général de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a dit au ministre que toutes les conditions étaient réunies afin de faciliter le déplacement des Diables rouges au Liberia. « Tenant compte de la réciprocité que nous avons signée avec la fédération libérienne, elle nous a accordé trente et un visas. Nous avons écrit pour demander d'autres », a souligné Badji Mombi Wanteté.

Notons que Davy Dimitri Bissiki Magnokélé a fait son retour parmi les vingt-trois sélectionnés pour le voyage en terre libérienne.

James Golden Eloué

ECOLE PARAMÉDICALE DE BRAZZAVILLE

La Fondation MTN fait don d'une salle multimédias

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée, le 12 octobre, sous le patronage du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

L'ouvrage, démarré en août dernier, a pris fin en septembre. La salle multimédias de Ecole paramédicale et médico-sociale de Brazzaville (EPMS-B) a une capacité d'accueil de trente configurations informatiques connectées à internet et une salle de bibliothèque de soixante places. Les deux pièces ont été construites dans l'objectif de connecter les écoles paramédicales pour les travaux en équipe. Les installations permettent aux apprenants d'accéder à la formation et à entreprendre les recherches. La bibliothèque est composée de livres de littérature et ceux des matières techniques spécialisées dans le domaine de la santé.

Peu avant la cérémonie de coupure du ruban symbolique, en présence des membres du gouvernement, plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par le ministre de tutelle; le directeur de l'EPMS-B, le Dr Félix Mouloumba; le représentant du directeur général de la société de télépho-

nie mobile MTN-Congo, Thierry Mboumba; le Dr Ray Mankené représentant l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, ainsi que le mot de remerciement d'un apprenant de cet établissement. Le ministre Fylla Saint-Eudes a indiqué que ce don entre dans le cadre du partenariat durable pour arrimer l'établissement aux technologies de l'information et de la communication. Il a, en outre, invité les apprenants et enseignants à mettre du sérieux dans l'utilisation de ce don, afin que cet accord aboutisse à la couverture d'autres écoles paramédicales.

Thierry Mboumba a, de son côté, exprimé le vœu d'être un partenaire proche des pouvoirs publics et des communautés. « MTN n'a ménagé aucun effort pour pouvoir investir à travers sa fondation en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des écoles paramédicales qui jouent un rôle majeur dans le système de santé », a-t-il dit. Le Dr Ray Mankené, pour le compte de l'OMS, a renchéri que ce don concourt au renforcement des capacités de ces écoles, avant d'assurer les ministères de l'Enseignement et de la Santé de l'appui de son institution. Il a enfin souligné la place essentielle du personnel de santé dans la prestation des services.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Des experts américains et le gouvernement œuvrent pour l'amélioration des cantines scolaires au Congo

Depuis le 9 Octobre 2018, deux experts du Département américain de l'agriculture (USDA) Brian Guse, et Curtis McCoy, sont au Congo pour évaluer et améliorer le programme des cantines scolaires à travers des consultations avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le ministère de l'Enseignement primaire, Secondaire et de l'alphabétisation et d'autres partenaires.

Cette évaluation vise à opérationnaliser la mise en œuvre du programme des cantines scolaires McGovern-Dole au cours des cinq prochaines années.

Les deux experts discuteront avec les partenaires locaux de la possibilité de l'inclusion des participants congolais dans des programmes de formation agricole aux Etats-Unis grâce au soutien de l'USDA. Ces initiatives ont pour objectifs de soutenir la croissance économique, augmenter la capacité locale, et améliorer la diversification et la sécurité alimentaire en République du Congo.

Brian Guse, et Curtis McCoy auront des réunions de

travail avec les autorités congolaises, les partenaires techniques et leurs homologues du secteur privé à Brazzaville et à Pointe Noire. Ils visiteront également 10 écoles à Madingou, Loudima, Nkayi, Makoua, Oueso et Pokola, ainsi que des ONG et des coopératives agricoles qui fournissent de la nourriture aux cantines scolaires. L'objectif visé est de mieux comprendre les besoins des administrateurs des écoles, des enseignants, des élèves et des parents. Les experts feront des recommandations pour ajuster la mise en œuvre du programme des cantines scolaires. Ceci, en soutenant davantage la production agricole locale et en achetant plus de nourriture produite au Congo pour les cantines scolaires.

L'expertise américaine aidera le Congo à organiser des repas scolaires de haute qualité dans tout le pays afin d'améliorer le taux d'alphabétisation et de fréquentation scolaire, notamment chez les jeunes filles et les populations défavorisées. La sensibilisation à la santé, à l'assainissement, à l'hygiène et à la nutrition est également un objectif visé par ces experts américains.

La Rédaction

LITTÉRATURE

Le nouveau prix décerné à Maryse Condé

L'écrivaine guadeloupéenne, plusieurs fois citée pour le Nobel, a remporté, le 12 octobre, « le nouveau prix de littérature », institué par la «Nouvelle académie» en réaction à la déferlante #MeToo qui a entraîné le report d'un an du prix Nobel en la matière.

« Dans ses œuvres, avec un langage précis », Maryse Condé « décrit les ravages du colonialisme et le chaos du post-colonialisme », a fait valoir l'institution lors de l'annonce du prix à la Bibliothèque publique de Stockholm, en Suède.

Née en février 1937 à Pointe-à-Pitre

2018.

« Il n'aura lieu que cette année » avant la dissolution de l'institution prévue en décembre», a précisé, le 12 octobre, Alexandra Pascalidou, personnalité de la scène culturelle suédoise, à l'origine du prix.

L'Académie suédoise s'est retrouvée

prise dans la déferlante #MeToo à l'automne 2017 lorsque dix-huit femmes ont publiquement accusé l'époux français d'une académicienne, récipiendaire de subsides de l'académie, de les avoir harcelées, agressées ou violées.

Ce dernier, Jean-Claude Arnault, a été condamné à deux ans de prison ferme début octobre.

Contrairement au lauréat du Nobel, choisi par les dix-huit membres de l'académie, le «Nouveau prix» se veut le fruit d'un long processus populaire.

Une liste est d'abord établie par quarante-sept bibliothécaires suédois, puis ramenée à

quelques noms par un vote populaire. Les organisateurs indiquent avoir reçu près de trente-trois mille contributions.

Apparaissent sur cette liste finale ceux du Britannique Neil Gaiman, de la Canadienne d'origine vietnamienne Kim Thúy et Maryse Condé.

Le prix - un million de couronnes (environ 97 000 euros), soit un peu plus du dixième du chèque perçu par les lauréats Nobel - est doté par financement participatif et mécénat.

Il sera remis le 9 décembre, la veille du banquet Nobel traditionnellement dressé à l'hôtel de ville de Stockholm en l'honneur des lauréats de l'année (physique, chimie, médecine, littérature, économie, outre le prix de la paix décerné à Oslo), en présence de la lauréate.

AFP



(Guadeloupe), Maryse Condé a publié une trentaine de romans portant notamment sur l'esclavage et l'Afrique, ainsi que des pièces de théâtre et des essais.

Souvent pressentie pour le prix Nobel de littérature, elle ne l'a encore jamais reçu.

« Je suis très heureuse et très fière d'avoir ce prix mais permettez-moi de le partager avec ma famille, avec mes amis et surtout avec tous les gens de la Guadeloupe [...] qui seront émus et heureux de me voir récompensée », a-t-elle réagi dans une vidéo, peu après l'annonce.

La création de ce prix a été annoncée au printemps en même temps que la création de la «Nouvelle académie» par une centaine de personnalités de la culture en Suède, après l'annonce du report du prix Nobel de littérature

LUBUMBASHI

La mairie empêche un rassemblement des pro-Katumbi

Le site où devrait se tenir le meeting, ce 13 octobre, a été encerclé par les éléments de la police. Le coordonnateur d'Ensemble dans le Haut-Katanga a été, quant à lui, séquestré dans sa résidence et les opposants venus de Kinshasa tenus en respect au domicile d'un des leurs.

Toute la semaine qui s'achève aura été marquée par les appels à une mobilisation tous azimuts des Lushois au meeting que la plate-forme « Ensemble » entendait organiser ce 13 octobre, à la Cité des jeunes de la commune de Kampemba. Lubumbashi était en ébullition en attente de ce grand événement qui allait consacrer la reprise des manifestations publiques après plusieurs mois d'interdiction par les autorités locales. De son exil à l'étranger, le président d'Ensemble, Moïse Katumbi, a lancé via twitter un appel à la population de Lubumbashi pour prendre part à cette grandiose manifestation « pour dire stop à l'absence d'inclusivité, stop à la machine à voter et stop à la triche ». Le fait que le maire Ghislain Robert Lubaba Buluma avait déjà donné, le 9 octobre, son aval pour la tenue de ce meeting tout en appelant à un encadrement efficace des militants et au respect du timing, avait suffi pour rassurer les Katumbistes. Ces derniers ont commencé à se préparer en conséquence. L'arrivée à Lubumbashi de quelques opposants

venus expressément de Kinshasa assister à cet événement avait boosté le moral des militants pour qui rien ne pouvait empêcher la tenue de cette manifestation. Les opposants Delly Sanga, Martin Fayulu, Adolphe Muzito et Christophe Lutundula s'activaient pour baliser la voie, en prévision d'un succès quasi garanti de cette rencontre qui promettait une grande affluence. C'était sans compter avec la maire adjointe, Laurianne Kalombo, qui, après l'autorisation livrée par son titulaire, va s'illustrer par une lettre interdisant le meeting. Elle a, du reste, repoussé à une date ultérieure cette manifestation « pour des raisons sécuritaires » et ce, au grand désenchantement des militants et cadres d'Ensemble. Mais faisant fi de cette mesure, il ont décidé malgré tout de tenir leur meeting, affirmant « ne pas avoir été saisis officiellement pour un quelconque report ou annulation de leur manifestation ». C'est ainsi que dans la matinée de ce 13 octobre, des milliers des partisans de Moïse Katumbi ont convergé vers la Cité des jeunes de la

commune de Kampemba, dans l'espoir d'assister au meeting. Le site a été, à leur grand étonnement, pris d'assaut par des éléments de la police qui s'y affairaient, obligeant ainsi les militants à rebrousser chemin. Ils étaient déployés en grand nombre autour du site, armés jusqu'aux dents, ont révélé des sources locales. Pendant ce temps, la résidence du coordonnateur de la plate-forme Ensemble pour le changement dans le Haut-Katanga a été encerclée par la police. Toute la matinée, Gabriel Kyungu wa Kumwanza a été presque séquestré par les forces de l'ordre qui l'ont empêché de rejoindre le lieu du rassemblement. « Ils ont vu l'engouement dans la ville. Ajouter à cela la présence de nos amis de l'opposition qui sont venus de Kinshasa. C'est ça qui les panique », a lancé l'opposant, sidéré par cette énième séquestration dont il est l'objet et qui le prive de tout mouvement.

La délégation de l'opposition venue de Kinshasa s'est, quant à elle, trouvée pratiquement bloquée dans une maison appartenant à Pierre Lumbi, cherchant à adopter une nouvelle stratégie par rapport à cette situation imprévue. Jusqu'en début d'après-midi, la situation était toujours confuse à Lubumbashi.

Alain Diasso

VIE DES CLUBS

L'évêque Pascal Mukuna démissionne du FC Renaissance

« Je quitte les fonctions du président du FC Renaissance du Congo mais reste simple administrateur de l'équipe », avait-il lâché au cours d'une réunion tenue jeudi dernier avec les présidents sectionnaires des supporters et les membres de l'actuel comité du club orange de la capitale.

Depuis la raclée que Mazembe lui a infligée (0-6), le FC Renaissance du Congo a basculé dans une profonde crise qui risque, si on n'y prend garde, de l'emporter. Les supporters ont encore du mal à digérer cette humiliation. Depuis lors, ils ont adopté un profil bas. Dans les échanges entre supporters dans les lieux publics, c'est à peine qu'ils donnent de la voix, eux dont la volubilité était devenue presque un trait de caractère. À la réunion tenue le 11 octobre au siège du club au lendemain du match contre les Corbeaux lushois, les supporters ont déversé leur bile sur le président-évêque Pascal Mukuna qu'ils tiennent pour principal responsable des contre-performances enregistrées par leur équipe à la présente édition de la Linafoot.

Après une défaite contre FC Rangers en première journée (0-2) et un nul blanc arraché face à Dragons, les Renais ont succombé corps et biens face à l'ogre du football congolais, le TP Mazembe, fraîchement éliminé de la ligue de champions africaine. En trois sorties en ce début de la 24^e édition de la Linafoot, le club Orange n'a glané qu'un petit point. Et dire que rien ne présage une bonne suite de la compétition lorsqu'on sait que ses prochains adversaires (V.Club et DCMP) ne sont pas des enfants de chœur. D'où, il fallait impérativement arrêter l'hémorragie en essayant de trouver la formule susceptible de recréer l'équilibre au sein du club. Cela explique la réunion tenue par l'évêque Pascal Mukuna qui a voulu échanger avec les supporters autour des défis qui



Évêque Pascal Mukuna

se dressent devant l'équipe. En lieu et place d'un échange responsable, la rencontre s'est vite transformée en un lieu de règlement de compte. L'évêque-président n'a hélas pas échappé à la vindicte des supporters courroucés qui tenaient à lui faire la peau. Conspué, vilipendé et même outragé par ceux-là même qui, hier encore, l'avaient porté en triomphe, l'évêque Pascal Mukuna n'a eu que ses yeux pour pleurer. Il n'a pu supporter l'opprobre. « Je quitte les fonctions du président du FC Renaissance du Congo mais reste simple administrateur de l'équipe », avait-il lâché devant une assistance chauffée en blanc pour qui il fallait jeter le bébé avec l'eau du bain. Dans un speech teinté d'émotion, l'homme de Dieu, converti encadreur d'un club sportif, s'est dit préoccupé d'être taxé aujourd'hui d'auteur des malheurs qui frappent le FC Renaissance du Congo pour lequel il a eu à s'investir personnellement jusqu'à puiser dans ses propres ressources pour en faire un grand club pouvant rivaliser avec les grands de la capitale. Dans la foulée, il a demandé pardon aux uns et autres, si dans sa gestion, il aurait touché la sensibilité de certaines personnes. « Il est temps pour les supporters de se prendre en charge pour la poursuite du championnat en engageant toutes les dépenses comptant pour la gestion quotidienne de

l'équipe », a-t-il lâché.

Le retrait de Pascal Mukuna de la direction du club Orange intervient dans un contexte de crise entretenu par des querelles intestines avec, à la clé, la marginalisation d'Antoine Musanganya et de Roger N'Singi, deux cofondateurs du club que l'évêque-président aurait délibérément éloigné pour rester seul maître à bord. Outre l'exclusion de ces deux gestionnaires motivée, selon certaines langues, par leur absentéisme et leurs retards de cotisation, Pascal Mukuna a également décidé de suspendre la section des supporters de Barumbu pour incivisme au stade. Ce qui n'a fait qu'exacerber la tension au sein du FC Renaissance qui, entre-temps, s'est débarrassé de son entraîneur et de la quasi-totalité de ses joueurs en fin contrat. Une catégorie des supporters constituée des présidents sectionnaires n'a pas digéré la démission de l'évêque-président et lui a demandé de ne pas laisser l'équipe dans la rue. « Le club a encore besoin de toi », ont-ils clamé avant que la réunion ne se termine en queue de poisson. Notons que Pascal Mukuna était président à la genèse de l'équipe en 2014 après la scission avec Daring Club Motema Pembe. Il venait à peine d'être réélu à la tête de la formation kinoise pour un mandat de trois ans après la mise en écart de deux autres cofondateurs, Roger Nsingi et Antoine Musanganya.

A.D.

JOURNÉE MONDIALE DE LAVAGE DES MAINS

Des journalistes sensibilisés aux risques de contraction des microbes

La coordination du programme Village assaini a organisé, le 11 octobre, à Kinshasa un briefing au profit des membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant.

L'objectif de la rencontre était d'apporter des informations liées à la Journée mondiale de lavage des mains afin que les professionnels des médias puissent être à mesure de sensibiliser la population à ce geste simple mais qui sauve des vies. Dans sa présentation, Marceline Musamba, chargée de communication et promotion de l'hygiène au sein du programme Village assaini, a relevé que les gens ne se lavaient pas correctement leurs mains. « Si tout le monde se lavait correctement les mains, on allait éviter les maladies, surtout les maladies diarrhéiques qui tuent les enfants avant leur cinquième anniversaire », a-t-elle fait savoir. Elle a précisé que l'objectif de cette journée, dont la onzième édition sera célébrée ce 15 octobre, est de faire la promotion de ce geste, en sensibilisant davantage les personnes à un lavage correct des mains.

Un bon lavage des mains, a rappelé Marceline Musamba, nécessite de l'eau potable, un détergent (savon ou cendre), un effort mécanique, c'est-à-dire se frotter les mains pendant quinze ou vingt secondes et les rincer à l'eau qui coule pour éviter d'attraper les microbes. C'est ainsi, a-t-elle estimé, que sera rompue la chaîne de transmission des maladies. Elle a ajouté que le lavage des mains doit être effectué à tout instant mais cinq moments sont plus retenir, à savoir après avoir été aux toilettes, avant de manger ou d'allaiter un enfant, après avoir enlevé la couche d'un enfant et vidé son pot et avant de préparer le repas.

« Le lavage des mains est un élément important, parce qu'il réduit la moitié de nombre de décès dus à la diarrhée et 25% de nombre de décès dus aux infections respiratoires aiguës », a-t-elle renchérit. Expliquant à l'assistance les techniques de lavage des mains, elle a fait savoir qu'il s'agit de mouiller les mains; d'appliquer le savon ou la cendre; de se frotter les mains et de les sécher à l'air libre.

Auparavant, la directrice de l'hygiène et salubrité publique, coordonnateur national du programme Village assaini, Berthe Banzua, a relevé que le lavage des mains permettait de réduire de 50% de prévalence de maladies liées aux mains sales. « Nous comptons sur les médias pour que la population soit informée. Libérez les espaces pour la pratique correcte liée à l'eau et à l'assainissement », a-t-elle exhorté.

Rappelons que la première journée de lavage des mains a été célébrée le 15 octobre 2008. Le thème international choisi pour cette année est « Mains propres, une recette pour la santé » pendant que sur le plan national, le thème est « Mains propres, zéro microbe, zéro choléra et zéro Ebola ». L'objectif visé est de prolonger et renforcer la campagne en faveur de l'amélioration des pratiques d'hygiène partout dans le monde.

Blandine Lusimana

EX-KATANGA

Le secteur minier incontournable même pour réussir la reconversion

Tirée par les mines depuis des lustres, l'économie ex-katangaïse veut s'appuyer désormais sur ses autres potentialités inexploitées pour s'assurer une reconversion future jusque-là hypothétique en raison de la prédominance des activités minières.

Comme c'est le cas pour le Lualaba, l'une des provinces formant jadis l'ex-Katanga, il est difficile d'envisager un avenir sans les mines ou plutôt sans passer par les mines. Pour mettre en œuvre les deux nouvelles vocations, à savoir le tourisme et l'agropastorale, le Lualaba espère rebondir en s'appuyant sur le secteur minier. Ce dernier reste le principal pilier de l'économie du Lualaba. De la riche province, l'on sait qu'elle conserve la majorité, soit plus de 75 %, des richesses minières de l'ex-Katanga exploitées il faut le rappeler, depuis le Congo belge. Il n'est pas exagéré de dire que la province du Lualaba dispose de la documentation la plus fournie sur les sites minières et les réserves enfouies sur son sous-sol mais le véritable défi prochain n'est pas de relancer le secteur minier mais de s'en détacher progressivement pour pérenniser son développement.

Toutefois, cette spécificité minière historique représente un atout majeur pour développer un secteur comme le tourisme. En effet, les anciens sites minières désaffectés avec leurs cratères gigantesques remplis d'eau attirent de plus en plus de touristes désireux d'en savoir plus sur l'exploitation minière. Dans son plan triennal, le gouvernement provincial a mis les moyens en jeu pour faire du tourisme l'un des futurs piliers de développement de l'économie. Il existe de nombreux sites touristiques locaux plutôt attrayants : cascades de Tshatuta, plages de Katebi et Wansela, site de Mwankandala avec ses pierres mystérieusement superposées, chutes atteignant parfois les 80 m de hauteur, grottes, etc. Et la liste n'est pas exhaustive. Si le Lualaba compte un nombre impressionnant de richesses, toute la problématique est d'arriver à y faciliter la voie d'accès.

Une année après l'arrivée de l'actuelle équipe dirigeante, quelques indicateurs viennent confirmer les premiers bons résultats. Il y a par exemple l'affluence importante dans la province, avec une difficulté réelle de trouver une chambre d'hôtel vide à Kolwezi lors des grands événements qui se multiplient. Dans la politique générale de la province, l'on attache désormais une importance aux différents acteurs capables de participer au boom touristique. Outre les sessions de formation à leur intention, des incitations sont prévues pour les investisseurs privés désireux d'investir dans le transport en commun, la restauration, l'hôtellerie, etc. Il faut noter que la province du Lualaba dispose de plusieurs voies de sorties par la voie routière, aérienne et ferroviaire. Actuellement, des travaux sont en cours pour faciliter la circulation avec les pays voisins, dont la Zambie et l'Angola.

Laurent Essolomwa

ECOLE PRIMAIRE DE MVOU-MVOU

Près de sept cents écoliers reçoivent des kits scolaires

Le don aux élèves a été offert par les membres de l'Association Antoinette-Sassou-N'Gusso pour la paix et le développement du Congo (AAPDC), conduits par leur président, Jean Dieudonné Madassou, le 12 octobre à Pointe-Noire.

L'AAPDC est venue en aide aux apprenants de l'école primaire du deuxième arrondissement de Pointe-Noire en leur remettant des cahiers, gourdes, règles, craies, crayons, stylos, etc. crayons.

Signifiant le geste de son association à l'égard de ces élèves, Jean Dieudonné Madassou a indiqué que sa structure tient à cœur l'éducation des enfants. « C'est le rôle des personnes âgées, celui de soutenir les plus petits afin de mieux préparer leur avenir. C'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui en vue d'accompagner ces élèves dans cet élan, conformément aux objectifs fixés par l'association. Les associations ont aussi le droit d'appuyer les efforts du gouvernement de la République par rapport aux orientations du pré-

sident de la république », a-t-il expliqué.

Le directeur de l'école primaire de Mvou-Mvou a salué l'initiative de cette association, estimant qu'elle est la bienvenue pour certains élèves qui ne disposaient pas jusque-là de la totalité de leurs fournitures scolaires. « En ma double qualité de directeur de cet école et de parent d'élèves, je remercie cette association qui a un regard particulier sur l'éducation et l'avenir des enfants », a fait savoir Blaise Banzouzi.

L'association envisage d'assister, dans les prochains jours, les écoliers d'autres structures scolaires de la ville. L'AAPDC est une association à caractère socio-politique qui existe depuis 2005.

Elle se fixe divers objectifs, notamment soutenir l'épouse du chef de l'Etat dans ses actions



Le président de l'association remettant un échantillon des kits scolaires au maire de Mvou-Mvou

de paix ; propager ses idées en faveur de la démocratie et la paix ; contribuer à l'amélioration des conditions de vie

de la population démunie. La cérémonie de remise des kits scolaires s'est déroulée en présence de Guy Edmond Loem-

ba, maire du deuxième arrondissement Mvou-Mvou, et des représentants des associations des parents d'élèves.

Séverin Ibara

FORUM DES FEMMES JOURNALISTES D'AFRIQUE

La deuxième édition portera sur le traitement médiatique des questions migratoires

Plus de deux cents femmes journalistes des cinquante-quatre pays du continent vont se retrouver, les 26 et 27 octobre à Casablanca, au Maroc, pour débattre sur le thème « Migrations africaines : une chance pour le continent, une responsabilité pour les médias ».

Prélude à l'événement, le directeur général du groupe de presse 2M, Salim Cheikh, et Fathia Elaouni, rédactrice en chef principale en charge de la Radio nationale 2M, ont organisé récemment un face-à-face avec les journalistes des médias locaux ainsi que la presse panafricaine et internationale accréditée au Maroc.

Le directeur général du groupe 2M a souligné, à cet effet, que l'événement qui pointe à l'horizon était pour eux le prolongement naturel des valeurs portées par leur chaîne, notamment la place légitime qui doit revenir à la femme dans les sociétés et plus particulièrement dans la sous-région. « C'est ce que nous faisons à travers le travail remarquable du Comité parité et diversité de 2M depuis plus de cinq ans », a

« Ce n'est pas un forum, ce n'est pas juste une conférence... Durant deux jours, nous allons décider ensemble de l'action que nous porterons pendant une année »



Salim Cheikh et Fathia Elaouni, lors du premier congrès Adiac

dit Salim Cheikh.

Justifiant le choix du thème de ce deuxième forum des « Panafricaines », il a signifié que depuis 2010, les mouvements migratoires occupent une large place dans l'actualité mondiale. Pour des raisons politiques, économiques ou sociales, a-t-il indiqué, près de soixante-six millions de personnes dans le monde ont quitté leur région ou leur pays pour la seule année 2016. Parmi elles, 22,5 millions sont des refu-

giées, dont la moitié a moins de 18 ans. Dès lors, a poursuivi Salim Cheikh, la question du traitement médiatique des migrations se pose entre idées reçues, préju-

nafricaines a donc pour objectifs, entre autres, de mobiliser les médias africains pour la stimulation de débats publics autour des questions de la migration; contri-

jeu qui se présente, ces assises se veulent participatives afin de permettre aux Panafricaines de formuler des propositions concrètes. « Ce n'est pas un forum, ce n'est pas juste une conférence... Durant deux jours, nous allons décider ensemble de l'action que nous porterons pendant une année », a souligné, pour sa part, Fathia Elaouni.

Au total deux cents femmes journalistes de cinquante radios, seize agences de presse, trente-cinq télévisions, soixante-dix supports de presse, vingt-quatre médias digitaux, la société civile, les experts en la matière, les représentants des organismes internationaux, le parlement européen et les institutions publiques y sont attendus.

Le programme des travaux annonce, pour le premier jour, le grand débat ayant pour thématique « D'une rive à une autre, pour un regard juste sur les migrants ». Les Panafricaines bénéficieront de l'expertise des spécialistes de la question migratoire tels que Larry Macaulay (Nigeria); l'Italien Raffaella Consentino, reporter à la chaîne de télévision Rai; Driss El Yazami du Maroc, président du conseil national des droits de l'homme; Patrick Otim de l'Ouganda, spécialiste de la migration et membre de l'organisation Refugee law projet...

Charlem Léa Legnoki

gées, biais régionaux, traitements simplistes et déformation de la réalité.

A propos des migrations, en effet, Sa Majesté Mohammed VI déclarait, en janvier dernier à Addis Abeba, lors du sommet de l'Union africaine: « Il est donc temps de déconstruire un à un les mythes associés à la migration qui est un phénomène naturel qui constitue la solution et non pas le problème ».

La deuxième édition des Pa-

buer à corriger l'image du migrant aux yeux des opinions publiques en Afrique ou dans le reste du monde; favoriser une plus grande visibilité des questions migratoires spécifiques aux femmes, dans leur pays d'origine ou d'accueil; s'appuyer sur le réseau des Panafricaines pour consolider le respect des règles de déontologie journalistique et d'éthique professionnelle dans le traitement des questions migratoires.

Deux jours durant et face à l'en-

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Le Congo en fait une priorité nationale

L'engagement est contenu dans le message du gouvernement, délivré par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, à l'occasion de la célébration, le 13 octobre, de la Journée internationale des Nations unies de la prévention des catastrophes naturelles.

Le thème choisi par les Nations unies pour cette année est « Réduire les pertes économiques dues aux catastrophes ». Il rappelle, à juste titre, que la récurrence et l'intensité des phénomènes à l'origine des catastrophes naturelles, souvent accentuées par les changements climatiques, ne cessent de croître, compromettant ainsi les avancées de plusieurs pays vers un développement durable. En effet, le spectacle désolant des villes dévastées après des inondations, des ouragans, cyclones, tsunami et autres séismes, pose le problème fondamental de la reconstruction. « Nous avons en mémoire ce qui vient de se passer le 28 septembre 2018 dans les îles Célèbes en Indonésie, notamment à Palu, ville de trois cent cinquante mille habitants. Ces îles ont été successivement frappées par un fort séisme de magnitude 7,5, suivi d'un tsunami, ayant entraîné plus de mille cinq cents morts et la destruction de nombreux bâtiments », a déclaré la ministre du Tourisme et de

l'environnement.

Au cours des trois dernières années, a-t-elle poursuivi, plus de quarante millions de personnes, notamment dans des pays qui contribuent le moins au réchauffement climatique, ont été forcées d'abandonner leurs foyers, soit définitivement, soit temporairement, à cause des catastrophes.

La population congolaise, tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire et dans les autres localités, fait face à des phénomènes tels que les pluies diluviennes qui causent des inondations, des érosions, de l'ensablement et des effondrements d'habitations qui détériorent son cadre de vie.

«Une pensée très forte pour les victimes d'érosions à travers le pays»

A propos des érosions, Arlette Soudan-Nonault a parlé d'une pensée très forte du gouvernement pour tous les Congolais qui en sont victimes à travers tout le pays. Elle a notamment pensé aux habitants des quartiers nord de Brazzaville où ce phé-



Arlette Soudan-Nonault rendant public le message du gouvernement

nomène continue de menacer leur vie quotidienne, détruisant habitations et infrastructures routières après chaque pluie. Le gouvernement, a assuré la ministre, en est conscient et ne ménage aucun effort pour trouver des solutions adaptées et durables, avec l'aide des partenaires techniques et financiers. D'ailleurs, a précisé Arlette Soudan-Nonault, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cher au président de la République, en a fait une priorité dès son lancement.

Elle a fait savoir que plusieurs engagements en faveur de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes ont

été pris, à l'occasion des rencontres internationales dont la troisième conférence mondiale sur la prévention des risques de catastrophe, tenue du 14 au 18 mars 2015 à Sendai, au Japon. Celle-ci, a-t-elle signifié, avait adopté le cadre d'action dit de « Sendai 2015-2030 ».

Respectant ses engagements internationaux, le gouvernement du Congo, a rappelé la ministre, s'est doté d'un centre de prévention et de gestion des risques de catastrophe. Certaines mesures ont été prises, entre autres, l'élaboration d'un plan de contingence et d'une stratégie nationale de prévention et de réduction des risques

et des catastrophes ; l'élaboration d'un cadre juridique relatif à la création d'une plate-forme nationale de gestion des risques et des catastrophes ; la mise en place d'un système d'alerte précoce. La ministre a expliqué que la résorption ou la réduction des risques de catastrophes naturelles ou anthropiques doit donc être perçue comme un facteur déterminant dans le processus de développement durable. « J'invite les membres de la plate-forme nationale au niveau départemental, communal et local à rester mobilisés pour contribuer à la résilience de nos communautés. Nos efforts communs ne nous permettront d'atteindre des résultats probants que si, à tous les niveaux, nous faisons de la réduction des risques de catastrophe, une priorité nationale en nous dotant des institutions adéquates, avec des rôles et des responsabilités déterminées. Le département dont j'ai la charge s'attelle à finaliser les différents documents nécessaires à une gestion intégrée et consensuelle des risques de catastrophe, pour la mise en place d'une réponse appropriée et le bien-être de tous », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et la Francophonie s'adapta...

Ne nous posons pas la question de savoir si les nombreux pays qui ont la langue française en partage n'auraient pas mieux fait, il y a quatre ans, de porter un Africain ou une Africaine à la tête de leur communauté comme le leur conseillaient nombre d'observateurs de la Francophonie. Réjouissons-nous, en revanche, qu'ils aient fait cette fois le bon choix lors du Sommet d'Erevan qui vient de s'achever, ceci étant écrit non pour accabler la secrétaire générale de l'OIF sortante, la Canadienne Michaëlle Jean, qui a bien accompli la tâche qui était confiée, mais pour saluer l'arrivée de la Rwandaise Louise Mushikiwabo, dont on peut être certain que l'élection fera très vite bouger les lignes d'une institution qui s'alourdisait dangereusement au fil des années.

Ce jugement, qui paraîtra certainement prématuré à certains, repose sur le constat simple et évident

selon lequel l'Afrique est devenue incontournable sur tous les plans en raison de son dynamisme humain qui n'a pas d'équivalent sur les autres continents. Avec à échéance de trente ans une population qui représentera le quart de l'humanité, des ressources naturelles immenses et encore très largement inexploitées, une diversité culturelle d'autant plus forte qu'elle repose sur le respect des us et coutumes hérités du passé, le continent est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans l'évolution de l'espèce humaine. Ce qui explique, soit dit en passant, l'attention croissante que lui portent désormais toutes les grandes puissances et pas seulement la Chine.

Le problème que va devoir résoudre la nouvelle secrétaire générale de l'OIF sera précisément de faire comprendre à tous les pays ayant la langue française en partage que la Francophonie doit enfin donner à l'Afrique et aux

Africains la place qui leur revient de droit étant donné ce qui précède. Une prise de conscience générale qui ne sera certainement pas facile à générer en dépit des apparences, tant est pesante, peu réactive, centrée sur l'Occident, la machine dont elle hérite, mais une prise de conscience qu'elle devra conduire avec détermination en écartant les nombreux obstacles que dresseront sur sa route celles et ceux qui ne partagent pas et ne partageront jamais cette vision du monde.

Louise Mushikiwabo ayant un caractère bien trempé, connaissant parfaitement les rouages de la communauté internationale puisqu'elle a occupé les fonctions de ministre des Affaires étrangères de son pays, bénéficiant du soutien sans faille du chef de l'Etat rwandais, Paul Kagame, qui préside l'Union africaine et a convaincu ses pairs de se prononcer en sa faveur, toutes les conditions semblent réunies pour qu'elle sur-

monte vite et bien ces obstacles. Mais la tâche sera certainement plus rude qu'elle ne le croit au moment où elle réalise le rêve de sa vie car elle va devoir faire évoluer l'OIF en tenant compte de la nouvelle équation géostratégique dans laquelle l'Afrique, son continent d'origine, doit désormais prendre sa place, toute sa place.

Disons-le clairement, elle n'y parviendra que si les pays qui lui ont permis de se faire élire jouent pleinement le jeu et la soutiennent dans la difficile tâche qu'elle va devoir accomplir. Et précisons que les pays du Bassin du Congo feront tout, c'est aujourd'hui évident, pour lui permettre de mener à bien la mission qui vient de lui être confiée.

Est-il besoin d'ajouter que les médias comme le nôtre seront eux aussi à ses côtés pour faire entendre sa voix et rendre compte de ses initiatives ?

Jean-Paul Pigasse